

L'élection présidentielle en France

En France les élections présidentielles ont lieu le dimanche et sont organisées en deux tours (rounds). Si un(e) candidat(e) reçoit plus de 50% des votes au premier tour, il/elle est élu(e). Sinon, il y a un second tour pour les deux personnes qui ont obtenu le plus grand nombre de votes au premier tour. Le/la candidat(e) qui a la majorité devient le président. Le Président est élu au suffrage universel direct. Tous les Français de plus de 18 ans ont le droit de voter. Les femmes ont gagné ce droit en 1944.

Il faut être de nationalité française et avoir au moins 18 ans pour se présenter aux élections présidentielles en France. La campagne **officielle** ne dure que deux semaines. Il n'y a qu'un seul débat entre les deux candidats. La durée du mandat (le temps pour lequel un homme/une femme est élu(e) présidentiel est de 5 ans, et il est renouvelable une fois. Le Président habite au palais de l'Élysée à Paris.

Quels sont deux nouveaux mots de vocabulaire que vous avez appris?